



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'ETABLISSEMENT D'UNE PLATEFORME INTEGREE DE FABRICATION ET D'ASSEMBLAGE DES ENGINS AGRICOLES

Préambule

Le présent AMI vise à identifier et présélectionner des partenaires industriels, techniques et financiers intéressés par la mise en place d'une plateforme intégrée dédiée à la fabrication, l'assemblage et la distribution d'engins agricoles. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie nationale de modernisation de l'agriculture et de promotion de la mécanisation. Le présent AMI ne constitue ni un appel d'offres ni un engagement contractuel.

Source de financement :

Ce projet sera financé par la BADEA à 100%

Objectifs de la manifestation d'intérêt :

- Mettre en place une unité intégrée de fabrication et d'assemblage.
- Développer des partenariats public-privé pour assurer la viabilité du projet.
- Favoriser le transfert de technologie et le renforcement des compétences locales.
- Assurer la disponibilité d'engins agricoles adaptés aux besoins des producteurs.

Profil des Partenaires Recherchés

Les partenaires industriels potentiels doivent démontrer :

- Une expertise avérée dans la fabrication ou l'assemblage d'engins agricoles.



Sis au quartier Almamya - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576

Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn

SIMANDOU
2040
Unir les hommes

Guinée
www.guinea.gn

- Une capacité financière et technique à investir dans une plateforme industrielle.
- Une expérience en transfert de technologie et formation de main-d'œuvre locale.
- Une volonté de s'inscrire dans une logique de partenariat durable.

NOTE DE NÉGOCIATION

Projet de fourniture et d'implantation d'une usine d'assemblage des engins agricoles en République de Guinée.

Modalités de Soumission :

Les candidats intéressés devront fournir :

- Une note de présentation de l'entreprise (profil, expérience, références).
- Une proposition technique et financière.
- Les preuves de capacité financière et logistique.
- Un engagement sur le transfert de compétences et la durabilité du projet.
- **Processus de Sélection**

Phase 1 : Réception et analyse des dossiers de manifestation d'intérêt.

Phase 2 : Présélection des partenaires répondant aux critères.

Phase 3 : Négociations et établissement des partenariats stratégiques.

Calendrier Indicatif

- Lancement de l'AMI : 23 Janvier 2026
- Date limite de soumission : 24 Février 2026
- Publication des résultats de présélection : Deux semaines après.



Sise au quartier Almamya - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 624 26 30 47 - Email : info@magel.gov.gn



Critère de qualification non négociable de l'Etat

Partenaires cibles prioritaires

Note : 40/40 points

Les discussions sont ouvertes en priorité avec des fabricants disposant :

- d'une expérience avérée en Afrique ou ailleurs
- d'une capacité réelle de localisation industrielle,
- d'une offre adaptée aux 50-110 CV.

Qualité et durabilité

➤ Note : 20/20 points

- Spécifications techniques adaptées aux **conditions africaines** (chaleur, poussière, carburant).
- Expérience confirmée dans la distribution de volumes importants d'intrants agricoles et l'assemblage d'équipements agricoles en Afrique de l'Ouest.
- Garantie constructeur minimale (à préciser par segment).
- Seuils contractuels de taux de panne et de disponibilité.

Service après-vente et pièces

➤ Note : 10/10 points

- Stock minimum obligatoire de pièces en Guinée.
- Réseau de maintenance certifié couvrant toutes les régions agricoles.
- Formation et certification des techniciens locaux.

Transfert de compétences

➤ Note : 10/10 points

- Formation industrielle (assemblage, qualité, maintenance).
- Formation commerciale et SAV.
- Programme de montée en compétence progressive des cadres guinéens.



Sise au quartier Almamya - Kaloum, Conakry

République de Guinée - BP : 576

Tél : (+224) 624 26 30 47 - Email : info@magel.gov.gn



Exigences de l'État

- Note : 10/10 points
- Transparence totale sur :
 - le coût des kits SKD/CKD,
 - la politique de prix des pièces de rechange.
 - Clauses anti-surcoût sur le cycle de vie (life-cycle cost).
 - Engagement sur des prix accessibles pour les programmes nationaux.

Financement et accès des agriculteurs

- Note : 10/10 points

Le partenaire devra proposer, directement ou via des institutions partenaires :

- des solutions de **leasing, crédit-bail ou location-vente**,
- des schémas pour coopératives et jeunes entrepreneurs agricoles,
- un appui aux **centres de services mécanisés**.

La Guinée privilégiera les partenaires qui s'engagent dans la durée, pas les fournisseurs opportunistes.

Seuls les avis à manifestation d'intérêts qui pourront atteindre les 80/100 points seront retenues pour la suite du processus et leurs propositions financières seront ouverte.

11. Message de négociation clé :

La Guinée n'achète pas seulement des tracteurs.

Elle construit une filière industrielle, des emplois, des compétences et une souveraineté agricole.

Le partenariat sera gagnant-gagnant, mais fondé sur des engagements clairs, mesurables et irréversibles.



Sise au quartier Almamya - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576

Tél : (+224) 624 26 30 47 - Email : info@magel.gov.gn

